



Année scolaire 2015-2016:

**Nathalie Vandebussche
Elisabeth Pilard**

Conseillères d'Orientation Psychologues

Se tiennent à la disposition des élèves du Lycée Jean Bart et de leurs familles pour tout ce qui concerne les choix d'études et de carrières, et l'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels.

Mlle Vandebussche :

Le Lundi de 9 H à 12 H et de 13 H à 18 H

Mme Pilard :

Le Mardi de 14 H à 18 H et le Jeudi de 14 H à 18 H

Lieu : Bureau à côté de la salle A 110

Durée d'un entretien : 45 minutes (1 élève à la fois)

Les rendez-vous se prennent au bureau des surveillants.

Les rendez-vous doivent être pris de préférence en dehors des heures de cours ; les parents sont les bienvenus lors des entretiens.

Les conseillères d'orientation assurent également des permanences au CIO (Centre d'Information d'orientation) :

- le mercredi de 13h30 à 17h30 (Mme Vandebussche)
- le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 17h30 (Mme Pilard)

**CENTRE D'INFORMATION et D'ORIENTATION DE
DUNKERQUE FLANDRES**

**BOULEVARD DE L'AURORE
59430 SAINT POL/MER**

(A proximité du centre commercial)

Tel : 03 28 60 27 30



centre d'information
et d'orientation
Dunkerque Flandres
académie
Lille



Quel est le rôle des conseillers d'orientation psychologues (COP) ?

Les conseillers d'orientation psychologues partagent leur temps entre le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) et les établissements scolaires publics. Ils ont pour missions prioritaires :

- d'informer les élèves et les familles sur les études, les formations professionnelles, les professions et leurs débouchés
- d'assurer le conseil individuel en orientation auprès de tout public (collégiens, lycéens, adultes...)
- d'aider les élèves à élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnelle en tenant compte de leurs intérêts, de leurs aptitudes (capacités, résultats scolaires...) et des perspectives professionnelles.
- De participer au dépistage et au suivi des difficultés scolaires et/ou d'adaptation, ils peuvent réaliser des bilans psychologiques.

En établissements scolaires, ils interviennent en classe ou en accompagnement personnalisé pour réaliser des séances d'informations collectives sur les études et leurs débouchés, ils collaborent avec les équipes éducatives à la mise en place du Parcours Avenir, ils assurent la mise en place et le suivi de folios, l'espace numérique des parcours éducatifs.

Pour chaque élève, de la 6e à la terminale, le Parcours Avenir poursuit 3 objectifs :

- ▶ Découvrir le monde économique et professionnel
- ▶ Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- ▶ Elaborer un projet d'orientation, scolaire et professionnelle

En proposant un espace numérique dédié au parcours Avenir, le Folios permet à l'équipe éducative d'accompagner les élèves dans la construction de leur parcours en y apportant progressivité et cohérence.